

MAI 2003

## Feuille de liaison de la Ligue Spéléologique de Bourgogne

Comité de rédaction : Philippe BERCHULA la forêt 18600 Mornay sur Allier téléphone.02.48.74.58.54

Internet :philippe.berchula@cario.fr

### Sommaire

P 2 /3/4 - COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2002 A NEVERS



P 5 /6 - COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2002 de P.SOLOGY

P 6 / 7 - PROJET ET BUDJET 2003 / BUDJET PREVISIONNEL 2003

P 8 / 9 - CDS 21 Compte Rendu de l'AG

P 10 / 11 - CDS 58 Compte Rendu de l'AG

P 12 / 13 - CDS 71 Compte Rendu de l'AG

P 14 / 15 - CDS 89 Compte Rendu de l'AG

P 16 / 17 - CDS 89

P 18 / 19 / 20 - CONCERNANT LE DON AUX OEUVRES.

P 21 / 22 - Information de Patrick SOLOGY du 08/04/2003  
SECOURS EN MILIEU SOUTERRAIN

P 23 - Explorations 2002 en Espagne. Information : Patrick Degouve

P 24 / 25 - Liste des Brevetés Fédérés de la Région Bourgogne



# FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

## LIGUE DE BOURGOGNE

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2002 Le 17 MARS 2003 à NEVERS (58)

Ouverture de la séance par le Président à 15 h 10.

Vingt participants et M. Christian PRAT de Terre et Nature. (+ 3 procurations)

Robert ROUVIDANT	Claude HUMBLOT	Serge WILMO	Patrick SOLOGNY	Philippe BERCHULA
Ludovic GUILLOT	Guy SIMONNOT	Didier LEFEBVRE	Didier ACCARY	Vincent MILLET
Robert RORATO	François JOVIGNOT	Evelyne BERCHULA	Jean Jacques BONDOUX	Chantal NYKIEL
Judicaël MANCEAU	Pierre PERRAULT	Dominique DASSONVILLE	Thierry COUSIN	Claudie PLAINE

La Côte d'Or représentée par 5 SCD  
La Nièvre représentée par 3 GRESN et 2 NIVERNIBOU  
La Saône et Loire représentée par 7 ARGILON et 1 MUSARAIGNE  
L'Yonne représentée par 1 SCChabli et 1 Yonne Spéléo

Le Président nous accueille et remercie les spéléos qui ont fait le trajet jusqu'à Nevers  
Lecture de l'ordre du jour.

**Rapport d'activités Ligue et commissions**  
**Rapport Financier**  
**Actions pour 2003 et Budget 2003**  
**Rapport d'activités des CDS**  
**Elections complémentaires de membres au Comité Directeur**  
**Election du Trésorier**  
**Election des 3 Grands Electeurs pour AG Nationale**  
**Questions diverses \***

Lecture des comptes rendus des Journées Nationales de la Spéléologie 2002 par les représentants des CDS.

### **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

⇒ **Commission Secours :**

Patrick Sologny (P.S.) fait le point sur la situation du SSF National et sur la commission du SSF 21 puis sur la SSDB.

Les représentants des autres départements lui reprochent de ne pas avoir été prévenus plus tôt sur la création de cette société et de les avoir inscrit « d'office.

Le Président demande que lui soit fourni le bilan financier de la SSDB.

Question du Président :

Pourquoi ne pas inclure les CT des autres départements dans le Comité Directeur de la SSDB ?

François Jovignot (en tant que représentant de la Fédération Française de Spéléologie) :

"Les secours doivent rester dans le milieu de la Fédération."

P. Sologny "La commission secours du SSF 21 reste toujours en place et fait office de commission régionale."  
La SSDB ne gère uniquement que les problèmes « d'intendance » cette association a pour but de faciliter l'accès au secteur privé et d'approcher des sponsors dans les conditions d'une association traditionnelle.

#### ⇒ COMMISSION PUBLICATIONS

Guy Simonnot nous présente les comptes de la commission publication il se plaint de ne pas recevoir les relevés de comptes et de ne pas avoir encore de chéquier en Euros.

Je demande donc à nouveau un carnet de chèques en euros pour pouvoir payer l'imprimeur. Il serait bon d'en prévoir un deuxième pour P. Degouve.

Le président préfère qu'il n'y ait qu'un seul carnet de chèques en circulation (Guy Simonnot) pour éviter des problèmes dans les comptes rendus financiers ultérieurs. Accord de G Simonnot.

1572 € sur le compte livret.

768 € sur le compte courant.

45,22 € en caisse il apparaît une perte de 50€ dans les calculs, à revoir avec les relevés bancaires.

- L'inventaire Monts du Mâconnais va bientôt être prêt, Patrick Degouve travaille sur le tirage.
- Il y aurait de quoi faire un nouveau "SOUS LE PLANCHER" si les articles arrivent.

Nous serions ravis que Pierre Laureau fasse une publication sur le puits du Diable.

Guy nous parle de l'Espagne : Il y a du nouveau sous le PORRACOLINA (voir article de Patrick DEGOUVE dans la revue Spéléo n° 43 de février 2003 ) ou pas moins de 18 km de première ont été consommés sans modération par le SC DIJON et le CAF ALBERTVILLE durant l'année 2002 (bien qu'il n'y ait plus beaucoup de Dijonnais. Jonction réussie entre la TORCA de la CANAL, la TORCA de RELLANON et le RIO VISCISO.

#### ⇒ BILAN FINANCIER.

Suite à la démission du trésorier en fin d'année les vérificateurs aux comptes n'ont pas été en mesure d'effectuer leur travail :

"Chers collègues,

En tant que vérificateurs aux comptes, nous sommes au regret de ne pas pouvoir vous rendre compte de notre mission, ainsi que vous proposez le quitus des écritures comptables de la Ligue Spéléologique de Bourgogne, de son exercice 2002. Nous avons été dans l'impossibilité d'exercer notre mandat."

Robert RORATO

#### Elections complémentaires de membres au Comité Directeur.

Se présente Thierry COUSIN Président du Spéléo Club du NIVERNIBOU et Philippe BERCHULA du Gresn (rédacteur du LSB).

L'assemblée vote pour l'élection des nouveaux membres :

Elus par 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

#### Election du Trésorier.

Serge WILMO (Président du CDS 89 et de Yonne Spéléo) se présente.

**L'assemblée vote pour l'élection du Trésorier :**

Elu par 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

**Le président demande un vote pour le changement d'adresse du siège social.**

Le siège social sera établi chez le Président.

Cette demande est :

Approuvée par 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

**Election des Grands Electeurs.**

Suite à la démission d'un GE (Aubry) et à l'indisponibilité d'un autre (Fournis) il faut deux GE pour terminer ce mandat et représenter la Ligue à Ollioules (Var) à Pentecôte.

Se présentent Evelyne et Philippe BERCHULA :

**L'assemblée vote pour l'élection des nouveaux Grands Electeurs :**

Elus par 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

**PROJETS et BUDGET 2003.**

**Commission Publications.**

Comme l'inventaire des Monts du Mâconnais va bientôt paraître il faut affecter-les sommes en réserve à savoir 2 fois 300.

600 €

➤ **Commission secours :**

Une journée technique en falaise et un barnum à la Combe aux Prêtres.

460 €

- Un décapage à la pelle mécanique à Saint Boil, des dégagements de cavités à la perte des Oies (25), et au puits Déon.

- Un stage photos à la Combe aux Prêtres.

- Un stage canyon organisé par le CDS 71.

- Etude et construction d'un portique pour évacuer les déblais avec le treuil électrique (piloté par CDS 58).

- Achat d'un détecteur de gaz.

Voir détails sur budget 2003 annexé

**Attention :** Le président rappelle qu'il faut fournir un compte rendu (si possible informatique) et les justificatifs adéquats pour les règlements de chaque projet.

**L'assemblée vote pour l'approbation du budget prévisionnel**

Approuvé par 22 voix pour, 1 abstention, 0 contre.

Le CDS 71 se propose d'organiser la **prochaine Assemblée Générale en Saône et Loire.**

Rappel : pour participer aux camps en Espagne vous pouvez contacter avec Guy Simonnot ou Patrick Degouve.

L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses ont été vues avec les projets, le Président clos la séance à 18h20.

Les participants passent dans la salle adjacente pour prendre l'apéritif offert par la ville de Nevers. Les membres présents sont unanimes pour reconnaître la superbe mise en valeur du Palais Ducal.

Le secrétaire  
Claude Humblot

Le Président  
Robert Rouvidant



## COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2002.

Nous avons consacré encore beaucoup d'énergie à gérer notre situation administrative et financière face à la préfecture et au SDIS. Dès le début de l'année, plusieurs séances de travail et de négociations difficiles avec le SDIS 21 nous avaient laissé espérer une issue favorable à nos revendications.

Fin février, la CASDIS nous votait une subvention exceptionnelle de 820€, rétroactivement au titre de 2001, destinée à couvrir le déficit de l'année précédente, que nous avons fini par toucher... fin octobre.

Début mai, il nous était voté une subvention de fonctionnement pour 2003 d'un montant d'environ 4000€. Nous nous sommes permis de refuser cette subvention d'une part en raison de son montant trop éloigné de notre demande, et surtout pour une question de principe ; en effet le SDIS refusait de financer tout ou partie des formations nationales (CT, Equipier chef d'équipe, CPT ; ) ainsi que les frais de participation à tout exercice extérieur au département.

La dénonciation de la convention nationale (circulaire Sappin) acheva de mettre les négociations en "stand-by". Toutefois, suite à des contacts "fortuits" au cours de l'automne, le SDIS nous a proposé une dotation en matériel neuf (environ 1200€) dont nous attendons (toujours) la livraison.

Dans ce contexte, et pour rester cohérent avec notre discours, nous avons décidé d'annuler et de reporter, une fois de plus, le barnum "national" prévu cet automne à la Combe aux Prêtres.

Nous avons par ailleurs participé activement à de nombreuses réunions nationales consacrées essentiellement aux difficultés que vivent actuellement le secours souterrain en général et le SSF en particulier : *Conseil Technique National en mars et septembre, réunion de TAUVES en octobre, rencontre des CT "grand Nord-Est" en lorraine début décembre...*

La fin de l'année a vu aussi l'activation de l'association SSDB créée fin 2001. Cette association satellite du SSF 21 permettra une gestion plus claire des fonds "publics" qui resteront liés à la Commission Secours CDS 21, et autorisera une gestion plus libre des fonds "privés" qu'elle a pour mission essentielle de collecter. Compte tenu des réactions vives soulevées récemment par son activation, il ne semble pas opportun de lui envisager, pour l'instant, une vocation régionale.

### **LES FORMATIONS 2002 :**

Compte tenu du contexte, le programme initialement prévu a été fort allégé.

#### **Perfectionnement Chefs d'Equipe Côte d'Or :**

Deux journées de travail en janvier et février ont réuni chaque fois une douzaine de participants : travail technique sur les tyroliennes et gestion d'une intervention de secours.

#### **Formation et perfectionnement technique :**

Longvic 30/11 (mur d'escalade) 40 participants régionaux.

#### **Civière plongée :**

La commande d'un nouveau sac étanche et ses délais de fabrication ont rendu la civière indisponible pendant plusieurs mois. Peu d'entraînements et de présentations ont donc été réalisés cette année. Ce matériel est enfin disponible et l'ensemble redeviendra opérationnel d'ici quelques semaines.

#### **COMMUNICATION SOUTERRAINE :**

Nous avons entrepris de revoir totalement notre logistique de communication, le matériel existant étant en très mauvais état et complètement obsolète.

François BEUCAIRE (CAF 21) a conçu, réalisé et fabriqué, un nouveau système-téléphone, simple, fiable et très économique.

Ce matériel (qui a été présenté le 30/11 à Longvic) a depuis été testé avec succès en janvier 2003 à la Combe. Il sera complètement opérationnel avant l'été.

Le SSF 21 s'est doté d'un ensemble de 3 TPS (acquis via la SSDB avec participation Ligue. Nous proposerons bientôt des séances "régionales" de formation à ces équipements.

### FORMATIONS 2003

Un programme détaillé avec entre autres : TPS+Téléphone, journée technique falaise, barnum, sera proposé prochainement.

P. SOLOGNY  
09/04/03

## PROJETS et BUDGET 2003.

### COMMISSION PUBLICATIONS.

Comme l'inventaire des Monts du Mâconnais va bientôt paraître il faut affecter les sommes en réserve à savoir 2 fois 300 €.....

600 €
-------

- Achat d'un détecteur de gaz .....
- Projet de désobstruction à la perte des OIES (25).....
- Projet de désobstruction au puits DEON.....
- Stage photo à la Combe aux Prêtres.....

300 €
100 €
100 €
300 €

#### ➤ Commission secours :

- Une journée technique en falaise et un barnum à la C. aux Prêtres
- Décapage à la pelle mécanique à St Boil.....
- Un stage Canyon (organisé par CDS 71).....
- Financement d'un tripode.....

460 €	460 €
	300 €
150 €	
150 €	€

Dépenses matériel et stage.....

1660 €
--------

Dépenses de fonctionnement et AG 2003.....

150 €
-------

Bob propose de créer une ligne budgétaire en vue d'alimenter un futur projet (Fédérateur. La somme de 1500 € est proposée.

1500 €
--------

#### **L'assemblée vote pour ce projet :**

Approuvé par 23 voix pour, 0 abstention, 0 contre

**TOTAL**.....

3310 €
.....



# FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

## LIGUE DE BOURGOGNE

### BUDGET PREVISIONNEL 2003

#### CHARGES

#### PRODUITS

CHARGES			PRODUITS		
<b>SUBVENTIONS</b>			<b>SUBVENTIONS</b>		
		-			<b>460.00</b>
			Conseil Régional Matériel	460.00	
			Conseil Régional Formation		
			FNDS Fonctionnement		
			FNDS formation		
<b>MATERIEL</b>			<b>MATERIEL</b>		
		<b>1 000.00</b>			<b>540.00</b>
	Désobstruction	1 000.00	Comités Départementaux	540.00	
	Secours				
	Informatique				
<b>FORMATION</b>			<b>FORMATION</b>		
		<b>850.00</b>			<b>250.00</b>
	Techniques	290.00	Participants	100.00	
	Dirigeants-Secours	560.00	Participants	150.00	
<b>MANIFESTATIONS</b>			<b>MANIFESTATIONS</b>		
		<b>1 650.00</b>			<b>1 500.00</b>
	Pompage	150.00			
	Projet ligue	1 500.00	Fonds propres	1 500.00	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
		<b>1 315.00</b>			<b>1 955.00</b>
	Cotisations	115.00	Aide Fédération	590.00	
	Affranchissements, divers	50.00	Fonds propres	315.00	
	AG Ligue	100.00			
	Repas	450.00	Repas (participants)	450.00	
	Déplacements AG nationale	300.00	Aide FFS déplacements AG	300.00	
	Déplacements	300.00	Don déplacements	300.00	
<b>FRAIS FINANCIERS</b>			<b>REVENUS FINANCIERS</b>		
		-			<b>110.00</b>
			Intérêt Livret bleu	110.00	

**TOTAL CHARGES****4 815.00****TOTAL PRODUITS****4 815.00**

## **ASSEMBLEE GENERALE DU CDS 21**

**ANNEE 2002**

**Chenôve, le 7-3-2003**

Le président débute la séance à 20 heures, en remerciant les nombreux représentants des clubs et en excusant notre trésorière clouée au lit par la grippe.

Les membres du comité s'investissent toujours dans les instances fédérales. L'un occupe le poste de secrétaire du comité régional, un autre le poste de vice-président de la Fédération Française de Spéléologie

En Côte d'Or, il y a eu 101 licenciés FFS en 2002, répartis en 6 clubs : la situation est stable par rapport à l'année précédente. Les assemblées générales statutaires prévues : la Ligue à Nevers le 15/3, la FFS à Ollioules (83) à la Pentecôte. Le CDOS propose des formations en secourisme (plusieurs sessions) et internet. Une enveloppe est distribuée aux clubs représentés, avec un CD de photos, les principales topographies des grottes du Chatillonnais et la reproduction d'un vieil opuscule (1843) sur la Baume de Balot, ainsi qu'un fascicule sur le creusement du tunnel de Blaisy bas et le plan général de la Combe aux Prêtres (Francheville)

Les subventions touchées par le CDS 21 en 2002 : - le Conseil Général nous a alloué 1500 E pour le fonctionnement et autant pour l'Ecole Départementale de spéléo (EDS), mais cette dernière ne sera pas reconduite en 2003

- La DRDJS nous a versé 1500 E pour du matériel plongée et 275 E pour le fonctionnement, ce qui est nettement inférieur à ce que nous recevions les années précédentes et nous a obligé à modifier notre programme de formation et de stages cette année. D'autre part, le club des Rhinolophes a eu des difficultés pour avoir une subvention, puisque la DRDJS prend en compte le nombre d'adhérents ; les petits clubs ne peuvent pas avoir de financement régulier

### **1° LES ACTIVITES**

Un certain nombre de stages ont marqué cette année :

- stage topographie à Norges, sur le relevé de terrain. Le prochain abordera la lecture de carte et l'utilisation du GPS
- Stage géologie : Présentation des spécificités départementales en restant principalement en surface, les différents types de calcaires. Possibilité de prolongement à l'automne
- Stage photographie : pour ne pas risquer une crue dans la Combe aux Prêtres, le stage s'est déroulé à Roche Chèvre à Ternant. Un CD permet de juger du travail réalisé. Le prochain stage devrait revenir à Francheville
- Stage désobstruction à la perte des Oyes (25), au-dessus de la vallée de la Loue. Il a permis de comparer diverses méthodes : éclateur, cartouche Hilti ou perforateur + cordon détonnant
- stage de sensibilisation aux chauves souris avec un naturaliste, spécialisé dans ce domaine
- En plongée, 2 sorties au Neuvon ont permis de déplacer le bivouac vers l'amont. En Haute Saône, une reconnaissance en début de crue a permis de se rendre compte du potentiel d'un regard sur le Frais Puits, qui sera un objectif important pour cette année. Enfin, nous avons aidé les spéléos de Saône et Loire dans leurs travaux à la source de la Gouteuse à Saint Boil (71)

Nous avons trouvé, lors des visites pour l'inventaire de petites cavités peu fréquentées, des prolongements notables au gouffre de la Voie Romaine à Montbard et au gouffre des Angles à Puits. Soit plus de 100 mètres de nouvelles galeries.

Enfin, l'EDS continue à fonctionner avec une douzaine de jeunes. Nous commençons l'équipement avec les plus anciens, alors que les nouveaux s'initient aux déplacements sur corde. Cette structure prend progressivement de l'importance, mais on peut regretter qu'elle n'est que de lointains rapports avec les clubs.

### **2° L'INVENTAIRE**

L'année 2002 nous a amené au Nord du département, dans les cantons de Laigne et de Châtillon / Seine. Le terrain y est karstique, il y a de grosses sources (la Douix de Châtillon, la Laigne..) alimentées par des pertes, mais peu d'accès aux réseaux souterrains. Une centaine de phénomènes karstiques ont été



référéncés sur ce secteur. Les carrières de Nods et de Chamesson ont recoupé des gouffres : il faudra suivre les évolutions possibles. Ceci est d'autant plus important que ces communes manquent d'eau potable et nous pensons qu'il devrait être possible avec des moyens d'envergure de localiser la rivière souterraine qui serpente sous le plateau calcaire.

Pour 2003, le groupe va couvrir la carte de Semur, où on espère arriver aussi à une centaine de références. Pour 2004, il restera la carte de Recey / Ource pour le nord du département, sachant que le SC Pommard travaille toujours sur le sud du département.

Le CDS est dans le comité de pilotage de la LINO, la voie rapide de contournement de Dijon. Si les travaux routiers mettent au jour des vides karstiques, nous serons prévenus.

### **3° NATURA 2000**

Le CDS est là aussi dans le comité de pilotage. Il est indispensable d'aller rapidement discuter avec les chiroptérologues, qui instruisent le dossier au nom de la DIREN. Ils doivent rédiger rapidement le document d'objectifs, avec les actions de gestion des différents sites. Les représentants du CDS à cette négociation sont : P. Durllet, R. Lavoignat, F. Jovignot, D. Bruchon et B. Le Bihan

Parallèlement, une négociation est nécessaire avec la mairie d'Antheuil pour établir une convention d'accès au Bel Affreux. R. Rorato, R. Lavoignat et F. Jovignot suivront ce dossier

### **4° LA COMMISSION SECOURS**

P. Sologny reprend le déroulement des événements qui, pendant l'année 2002, ont amené la démission du Conseiller Technique et de son équipe, puis la dénonciation par le Ministère de l'intérieur de la convention nationale pour les secours souterrains. Depuis, il n'y a pas eu de contact entre le SSF 21 et la Préfecture ; il faudra vraisemblablement attendre un éclaircissement au niveau national avant que les rapports puissent se rétablir normalement au niveau local. Le SSF 21 a néanmoins continué ses efforts de formation, en direction des chefs d'équipe (formation en salle, journée sur la tyrolienne) et des équipiers (entraînement en salle), tout en continuant à travailler sur le développement de la civière plongée. La consigne doit être diffusée qu'en cas d'incident (ou accident) spéléo en Côte d'Or, il est impératif de passer par les structures SSF. L'activation de l'association Spéléo Secours Dijon Bourgogne (SSDB) a donné lieu à un débat houleux, qu'il est difficile de reproduire dans ce compte rendu.

### **5° BILAN FINANCIER**

Voir pièces jointes.

Quitus est donné à la trésorière par les 2 vérificateurs aux comptes

Le bilan et le budget prévisionnel sont adoptés, par 9 voix et 7 abstentions

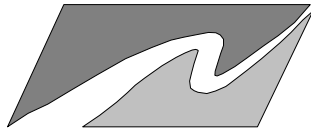
### **6° PROJETS 2003**

- 1° Enseignement et formation** : - sorties mensuelles de l'Ecole Départementale de Spéléo
- stage photographie dans le gouffre de la Combe aux Prêtres (subvention de 100€ de la Ligue de Bourgogne de Spéléo)
- stage topographie, positionnement des cavités
- stage géologie / karstologie
- 2° Inventaire** spéléologique de la Côte d'Or : poursuite du travail dans la région de Semur
- 3° Plongée souterraine** : -camp en avril en Espagne à la grotte de la Gandara (Val d'Ason)
- plongée dans la grotte de Neuvon avec bivouac souterrain
- plongée au Creux Breuillot, nouveau gouffre découvert en Haute Saône
- 4° Désobstructions** : - galerie amont du gouffre de la Mare à Touillon
- perte des Oyes à Athose (25)
- fontaine d'Eon à Balot. La ligue a prévu une subvention de 100€ pour ces 2 dernières actions
- 5° Visite** de cavités dans le Doubs et les Alpes Maritimes
- 6° Coloration** avec le concours de la DIREN de la perte d'un ruisseau à Fraignot

**Présents** : P. Laureau, P. Buvot, R. Rorato, H. Rémy, C. Humblot, P. Sologny, J. Michel, R. Lavoignat, B. Le Bihan, P. Durllet, D. Lefevre, F. Jovignot (SC Dijon)

D. Blanchard, E. Robinet, D. Bruchon, JC Bassi, H. Paturel, P. Montalescot, N. Bondon (Dijon Spéléo)  
L. Garnier (les Rhinolophes)

**Excusée** : S. Martel (SCD), P. Maitrejean (CAF)



Comité Départemental  
de Spéléologie de la Nièvre

ASSEMBLEE GENERALE du Vendredi 7 février 2003 à 18 heures 30  
du COMITE DEPARTEMENTAL de SPELEOLOGIE de la NIEVRE.

### COMPTE RENDU

#### **L'ordre du jour était le suivant :**

- Rapport moral et d'activités de l'année 2002.
- Rapport financier de 2002.
- Election trésorier suite à démission.
- Orientation et budget prévisionnel pour 2003.
- Grands électeurs pour l'AG régionale

Pour la première fois les trois clubs sont présents à l'Assemblée Générale.

Le club Nivernibou est représenté par : Thierry Cousin, Nadine Molvot et Fabrice Audier.

Le club GRESN est représenté par : Philippe Berchula, Robert Rouvidant.

**Le club Tord Boyau est représenté par : Patrick Bonny**

#### **Activités :**

Le 3 mars nous avons nettoyé l'entrée de la perte de l'Ouzière encombrée par des troncs d'arbres et des broussailles.

**Une sortie inter club Nivernibou, Gresn, le 21 avril à la grotte de l'Ouzière a permis de constater qu'une désobstruction pourrait être entreprise au fond de la cavité.**

Seul le GRESN était présent au camp du Gouffre Berger sur le Vercors. Deux jeunes du club ont dépassés la cote -600 mètres.

Les 5 et 6 octobre les 3 clubs ont participé aux Journées Nationales de la Spéléologie avec deux expositions photos et le dimanche avec des initiations pour le public.

Le 23 février quatre spéléos dont deux femmes participaient à la formation comptabilité du CDOS.

Le 30 novembre 4 spéléos ont participé à une formation secours à Longvic (21) organisée par les Dijonnais.

#### **Finances :**

Le bilan financier est distribué en début d'assemblée. Le gros des dépenses est l'achat de matériel de recherches de cavités et la formation.

Le bilan 2003 est adopté à l'unanimité.

#### **Elections du bureau :**

Suite aux démissions du trésorier:

Au poste de trésorier : Patrick Bonny.

Elu à l'unanimité.

Rappel des élus du bureau :

**Président : Robert Rouvidant**

Vice-Président : Thierry Cousin

Trésorier : Patrick Bonny

Secrétaire : Nicolas Fournis

**Orientations 2003**

-Le recrutement, notamment de jeunes adultes pour éviter le vieillissement (au GRESN 2 jeunes viennent d'arriver)

-Avoir des moyens financiers pour dégager rapidement l'entrée de nouvelles cavités.

Le projet de faire construire un portique réglable et mobile pour utiliser au mieux le palan sera étudié.

Devis à faire établir par un métallier (Thierry Cousin s'en occupe)

Pour action à cours terme et connaître les contraintes dans une cavité il est décidé d'aller étudier sur place à la grotte

des Dames sans Talent le 25 mai la faisabilité du portique.

Suite au contact avec le maire de Poiseux Thierry nous annonce qu'il veut bien nous rencontrer cet été pour étudier

notre demande d'ôter la grille posée en 2002.

Ensuite le budget 2003 est discuté en fonction des orientations prises puis adopté.

Il sera mis au propre après l'AG et envoyé aux participants.

**Grands Electeurs :**

Thierry Cousin, Christine Oi, Philippe et Evelyne Berchula, Robert Rouvidant, Claudie Plaine représenteront la Nièvre à l'AG régionale qui aura lieu à Nevers au Palais Ducal le 15 mars 2003.

La réunion est close à 21 heures.

Un apéritif clôture cette rencontre conviviale.

---

Robert Rouvidant

**COMITE DEPARTEMENTAL SPELEOLOGIQUE DE SAONE ET LOIRE**

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 28 février 2003

Chevagny sur Guye

**Présents :**

**Didier ACCARY, Marcel BURTHIER , Christophe COURTADON , Dominique DASSONVILLE, Roland DUMONTET, Maurice GUIGUE, Ludovic GUILLOT, Guy JACROT, Vincent MILLET tous fédérés au SC ARGILON ainsi que Christian MAUGUIN (Argilon) et Marc COTTIN .**

**Excusés :**

*Guy SIMONNOT (S.C Musaraigne), Chantal NYKIEL, Jean Jacques BONDOUX, Philippe BUCHET, Jean FROMONTEIL, Jean Pierre GAMBINI, Jean Martial GEOLIER, Dominique LATHUILLIERE et Jacques MARCHAND (S.C Argilon) .*

---

*Le Président Vincent MILLET ouvre l'A.G à 20h 50 en déplorant l'absence des autres clubs du département et s'interroge sur la motivation à faire vivre la spéléologie en Saône et Loire alors que la date et le lieu avaient été décidés lors de la réunion de Buxy.*

Il passe ensuite au compte-rendu moral 2002 et au bilan d'activités.

« 8 au 12 mai 2002 :

Jean Jacques BONDOUX (moniteur canyon) a organisé un stage fédéral « technique de progression et équipement » dans les Alpes Maritimes ; 11 stagiaires dont 6 de Saône et Loire.

« 27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2002 :

Dominique DASSONVILLE (SCA) participe avec succès à un stage de CPT (artificier) organisé dans le Lot par Michel BESSON. Pour ce stage, proposé à prix coûtant, le CDS a financé à hauteur de 250 €. Suite logique à cette qualification, une demande d'habilitation a été validée par le préfet le 29 janvier dernier.

« 29 et 30 juin 2002 :

*Dans le cadre de la formation continue des équipiers du SSF 71, l'exercice secours départemental s'est déroulé à Vergisson le samedi et dans la grotte de CRAS le dimanche.*

« 11 au 20 août 2002 :

*Sortie interclubs d'exploration du gouffre BERGER dans le Vercors ; 5 spéléologues ont pu atteindre la côte -1122. Participation : SC ARGILON et SC LOUHANS.*

« 5 et 6 octobre 2002 :

*Premières journées nationales de la spéléologie sur le site des grottes d'Azé.*

Clubs participants : SC ARGILON et SC MUSARAIGNE en étroite collaboration avec l'association des grottes d'Azé. Cette première édition fut un succès puisque environ 400 visiteurs ont participé à une ou plusieurs activités. Notre sport et sa fédération ont été valorisés et des contacts noués avec nos partenaires tel que le CDOS représenté par son vice-président M. Maurice GUICHARD ainsi que la FFS représentée par François JOVIGNOT (vice-président).

Le 6 octobre s'est déroulé parallèlement un stage chiroptères organisé par une association naturaliste de la Loire : Terre et Nature.

Clubs participants : Argilon et Musaraigne.

Ce stage a été suivi de comptages dans le courant de cet hiver pour 4 des participants (grotte de Cras, tunnel du Bois Clair, tunnel du col des Vaux, tunnels de Montmelard .)

« 18 au 20 octobre 2002 :

*Nouvelle édition du pompage de la Goutteuse à Saint Boil. Une vingtaine de spéléologues de différents clubs bourguignons se sont retrouvés pour atteindre l'objectif fixé : localisation de la cheminée située dans la partie terminale de la grotte.*

Malgré un résultat plus qu'hypothétique en début de pompage, lié à plusieurs facteurs qui ont perturbé le bon déroulement : équipe réduite, plongée très ardue avec seulement deux plongeurs et une forte incertitude sur la liaison TPS, balisage incertain (présence d'une ligne EDF moyenne tension et d'une ancienne décharge près de la zone) ainsi que les classiques problèmes d'ensablement des pompes et de respiration difficile.

*Le trésorier Ludovic GUILLOT fait ensuite état du bilan financier 2002 . (voir document joint)*

Il précise qu'il reste des cassettes de Cortevaix à vendre (22€) ; il précise également qu'une subvention de 150 € versée par la ligue n'est pas encore tombée (stage canyon).

Les recettes n'ont pas progressé cette année ce qui limite les achats de matériel pourtant nécessaires aux différentes actions menées par le CDS 71.

Le vérificateur aux comptes, Guy JACROT approuve la tenue des comptes par le trésorier et le félicite pour un résultat clair et très simple à lire.

## RAPPORT D'ORIENTATION 2003

- Inventaire du Mâconnais : le travail de mise en pages par Patrick DEGOUVE est presque terminé et il apparaît qu'on gagnerait sûrement à faire tirer 200 à 250 couvertures car un tirage ultérieur serait bien plus coûteux.

- Formation : stage canyon organisé par JJ BONDOUX du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.
- Pompage : cette année, nous n'avons pas de gros objectif départemental aussi nous allons répondre à l'invitation de nos amis du Jura (E.David) qui pensent réaliser un pompage les 30 & 31 août. Par contre un petit pompage sur une journée est programmé le 7 septembre à Fuissé .
- Secours : le 16 novembre à St Gengoux de Scissé .
- Journées nationales : 4 & 5 octobre. Il a été décidé de changer de site et de se rapprocher des villes de Châlon et du Creusot . La cavité retenue est celle du Rabot et pour les activités extérieures le Mont Rome Château.
- Achat de matériel : un deuxième jeu de batteries pour le perforateur (116€) ; une trousse pour l'équipe assistance victimes et des bidons (200€. Une demande de subvention va être présentée à la DDJS concernant l'achat de casques pour l'initiation (journées nationales)
- Grands électeurs : le département a droit à 14 grands électeurs pour l'A.G de la ligue ;8 ont été choisis V.MILLET, L . GUILLOT, D.ACCARY, C.COURTADON, D.DASSONVILLE, R. DUMONTET, G.JACROT et J.MANCEAU . Bien sûr, il reste 5 personnes à trouver parmi les deux autres clubs . (prière de se faire connaître auprès de Vincent MILLET avant le 13 mars)
- Cotisation : le Président rappelle qu'elle est fixée à 3€ par fédérés (nombre 2002) et que l'aide aux clubs sera reconduite quand elle sera payée et lorsque les justificatifs auront été envoyés .
- Discussion sur l'association « SSDB » : cette discussion fut très vive car nous avons encore beaucoup d'interrogations sur les buts réels de cette nouvelle association et surtout sur l'intérêt que l'on pourrait y trouver . (voir copie de la lettre envoyée à J.MICHEL , Président).
- Subvention des déplacements : pour les A.G de Ligue , Didier ACCARY propose que les voitures du département (avec bien sûr un maximum de 3 ) soient en parties défrayées et que le CDS demande une aide de la Ligue à ce sujet ; cette proposition est adoptée à la majorité. Bien entendu , si les conducteurs le désirent, ils pourront opter pour une défiscalisation de leurs déplacements et abandonner cette aide .

C'est vers 0 h 40 que l'A.G est close et notre hôte , Maurice GUIGUE avait une fois de plus soigné notre accueil en nous offrant une sublime marmite de moules marinières que l'on est pas prêt d'oublier , tant pis pour les absents !



Comité Départemental  
de Spéléologie  
de l'Yonne

## ASSEMBLEE GENERALE

du 22 février 2003

==+

### Membres présents :

- Individuels : 0
- Spéleo-club de Chablis : 0
- Yonne-Spéleo : Géraldine COLLOT, Alain LAPETITE, Arnaud LEBOULANGER, Thierry ORGEL, Jean-Luc THINEY, Serge WILMO.
- Ont donné procuration : Didier BERRY, Philippe LEJAY, Eric WILMO et Franck ZIMMERMANN.

- Composition du bureau :
- Président : WILMO Serge
  - Président adjoint : BOUCHARD Bruno
  - Trésorier : GUILLON Alain
  - Secrétaire : COQUILLE Sébastien

L'Assemblée Générale s'est tenue le 22 février 2003 à 14 H 30 au caveau Dolto à Tonnerre sur convocation par le Président.

Représentants des clubs et individuels prévus par les statuts :

- Individuels (1 représentant) : Aucun présent
- Spéléo-club de Chablis (6 représentants) : Aucun présent
- Yonne-Spéléo (4 représentants) : Les 4 sont présents.

Il est constaté que les statuts ne prévoient pas un nombre minimum de présents pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer et que les individuels ont été convoqués à une réunion préalable pour désigner leur représentant.

Avant de commencer l'Assemblée Générale, le Président relate les difficultés qu'il a rencontrées pour l'organisation de cette A.G. et regrette qu'elles ressortent plus d'un barrage systématique à toutes ses propositions, dans un but supposé personnel de la part de leurs auteurs, qui font abstraction des souhaits et possibilités des autres spéléologues.

En premier lieu, le Président lit le compte-rendu de l'A.G. du 23 février 2002 établi par le secrétaire de séance et le budget prévisionnel qui l'accompagne. Puis il les soumet à l'approbation de l'A.G. pour conformité.

***Il est approuvé à l'unanimité.***

Le Président fait le point sur les dossiers de 2002 et présente le rapport moral et d'activité de l'année suivi de discussions à ce sujet. Puis il le soumet au vote pour approbation.

***Il est approuvé à l'unanimité.***

Compte tenu des problèmes de disponibilité rencontrés par les responsables du Spéléo-Club de Chablis, il est proposé que le matériel et la documentation appartenant au Comité Départemental ne soit plus en quasi-totalité stocké dans son local, mais regroupés au siège du Comité ou éventuellement chez Yonne-Spéléo. A titre d'exemple, Yonne-Spéléo ne peut pas disposer du matériel dont il aurait eu besoin demain pour faire la désobstruction proposée ce matin. Il est constaté que le C.D.S. possède pour le rangement une étagère achetée en 1987 et 2 armoires acquises le 13 novembre 1992. Après échange de points de vue, cette résolution est soumise au vote.

***Elle est adoptée à l'unanimité.***

Puis il est fait lecture du compte de résultat transmis par le trésorier. Il est dommage qu'aucun détail ne soit mentionné ni qu'aucune question ne puisse être posée. Le solde du compte en banque n'est pas indiqué formellement et il s'agit peut-être des 2 625,55 Euros portés en solde 2002. Quelques renseignements ont été demandés au Trésorier qui n'a pas répondu à cette heure. Il semble que la facture Expé de décembre 2002 de 367,41 Euros n'a pas été comptabilisée. Le solde réel devient donc 2 258,14 Euros.

Compte tenu de cette précision et du peu de mouvement de l'année, ***le rapport financier est adopté à l'unanimité.***

L'Assemblée Générale constate qu'une trop grande rigidité dans le suivi du budget nuit à un bon fonctionnement en ce qui concerne les domaines matériels et financiers. Il n'est pas possible de définir de façon stricte quels seront les besoins exacts 12 mois plus tard. Après échange de point de vues, il est souhaité que le budget prévisionnel soit un cadre à respecter dans la mesure du possible mais qui doit aussi s'adapter aux besoins réels survenant en cours d'exercice. Une résolution dans ce sens est soumise au vote.

***Elle est adoptée à l'unanimité.***

Puis est abordé le problème de l'élection en 2002 du nouveau secrétaire du bureau. Cette élection est contestée par des membres du Spéléo-club de Chablis pour des raisons de forme, bien que cette élection ait respecté les procédures habituelles, notamment la nomination par le Comité Directeur qui se trouvait réuni à l'occasion de l'A.G 2002. L'A.G. accepte ces remarques et considère qu'en effet l'élection ne peut être retenue.

D'autant plus que le Secrétaire qui avait été élu n'a pas renouvelé son adhésion en 2003 et ne peut donc plus assurer cette responsabilité. Le poste est donc vacant. L'Assemblée Générale décide alors de procéder au remplacement de ce membre du Comité Directeur.

Il est constaté que ni les statuts ni le règlement intérieur ne prévoient de modalités particulières pour ce genre de scrutin, se bornant à dire que les postes vacants sont pourvus lors de d'Assemblée Générale suivante.

Il est alors fait appel à candidatures.

Deux candidats se présentent : Géraldine COLOT et Arnaud LÉBOULANGER.

Géraldine COLOT est élue ce qui a l'avantage de nous mettre en conformité avec l'article 10 de nos statuts en ce qui concerne la représentation féminine.

Les membres du bureau présents se retirent et élisent Géraldine COLOT au poste de Secrétaire .

La composition du Comité Directeur est donc :

- BERRY Didier
- BOUCHARD Bruno
- COLOT Géraldine
- GUILLON Alain
- GUILLON Laurent
- LÉBOULANGER Arnaud
- PERRAULT Pierre
- THINEY Jean-Luc
- WILMO Serge

et celle du bureau est :

Président :	WILMO Serge
Président-adjoint :	BOUCHARD Bruno
Secrétaire :	COLOT Géraldine
Trésorier :	GUILLON Alain

Puis des discussions s'engagent sur le spéléo-secours. Chacun regrette qu'il n'ait plus d'activité réelle, ou alors elle est bien cachée, et force est de constater que sa présence n'est plus que sur le papier. Il est convenu d'en rediscuter et de décider si cette commission doit être maintenue en l'état, avec les risques et responsabilités que cela peut comporter.

Enfin, il est fait appel aux volontaires pour représenter le département de l'Yonne à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne qui aura lieu le 15 mars à Nevers. Le Spéléo-Club de Chablis a eu une demande pour désigner des représentants mais s'est abstenu. Yonne-Spéléo propose Serge WILMO qui est désigné par l'A.G.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Serge WILMO

La Secrétaire  
Géraldine COLLOT



Comité Départemental  
de Spéléologie  
de l'Yonne

**ACTIVITES 2002**

**A.G. DE LA LIGUE DE BOURGOGNE** : Cette année l'A.G. de la Ligue a été organisée dans notre département et s'est tenue dans la salle communale de Moulins en Tonnerrois.

La participation a été conforme à la moyenne des A.G. précédentes et s'est déroulée normalement sans problèmes particuliers. L'attention a quand même été attirée sur les difficultés qu'éprouve le Spéléo-Secours Français.

La soirée s'est ensuite prolongée par un repas à l'Auberge Le Vieux Moulin à Sainte-Vertu.

Le lendemain, quelques courageux ont fait la sortie proposée par le C.D.S au nouveau Gouffre des Ronces à Châtel-Gérard.

**JOURNEES NATIONALES DE LA SPELEOLOGIE** : En tant que Comité Départemental nous n'avons pas organisé directement d'action particulières. Il nous a semblé plus bénéfique de laisser chaque club monter ses propres animations.

Dans le département, cela a conduit à plusieurs articles dans la presse écrite après conduite d'un journaliste sous terre et fournitures d'un canevas sur les dernières découvertes. Il y a également eu intervention sur Radio Bleu Auxerre et un week-end porte ouverte par un club.

Malheureusement, les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur, puisque le but recherché était le recrutement de nouveaux adeptes, et que l'on peut en espérer au maximum que 1 ou 2.

Il serait souhaitable de faire plus, dans la mesure du possible, en 2003, afin que nos effectifs puissent se gonfler et se rajeunir.

C'est pourquoi je proposerai que ces journées soient orientées sur la jeunesse et que l'on puisse aider les jeunes pour qui le coût financier de notre activité peut représenter un obstacle.

**GOUFFRE D'ATHEE** : L'année dernière il a été fait état de l'avancement des travaux de remise en place de la terre au 15/09/01. Il avait été également question d'une demande de subvention présentée à la Mairie de Tonnerre pour 160 € mais aucune somme n'a été versée. La gouttière envisagée n'a pas été réalisée.

Actuellement, force est de constater que les travaux n'ont pas avancé et que le chantier semble à l'abandon. Il paraît donc difficile de budgétiser des sommes pour un projet qui, de toute évidence n'intéresse plus personne.

La meilleure des solutions serait peut-être de récupérer les buses payées par le C.D.S. et de les utiliser à d'autres projets plus prometteurs. Un rapport sur Athée a été demandé au responsable qui n'a malheureusement rien fourni.

**PUITS BOUILLANT** : Comme stipulé l'an dernier, le Président a rencontré le Conseiller Général et l'architecte, M. LERICHE. Un accord avait été trouvé et semblait faire l'unanimité. La pose d'une grille en surface permettait de sécuriser le puits tout en privilégiant une meilleure circulation de l'air. D'autre part, le vieil arbre sur lequel nous nous amarrons devait être coupé car il penche de plus en plus et repousse les briques de la maçonnerie.

Mais un spéléologue du département, qui m'avait entretenu de la résistance de la potence métallique qui devait être installée pour nous permettre de nous amarrer, a profité de ses relations avec le gestionnaire du gîte voisin pour intervenir en qualité de « Conseiller en spéléologie nommé par le Préfet » (Dixit l'Yonne Républicaine) pour faire stopper le projet. Depuis rien n'a été fait et tout est resté en l'état.



**FOSSE DIONNE** : Lors de l'A.G. de la Ligue il avait été demandé à un spéléologue de Tonnerre de prendre contact avec la Mairie de Tonnerre afin d'envisager des négociations pour obtenir à nouveau l'autorisation de la plongée dans cette résurgence.

Malheureusement, ce dernier est allé bien au-delà de cette demande puisqu'il a lui-même renégocié une procédure à suivre par les futurs candidats à la plongée, se désignant arbitrairement comme la personne habilitée à donner ou non son accord. J'ai été mis devant les faits quand il a fallu la signature du Président du C.D.S.

Pour notre A.G. j'ai demandé un rapport succinct mais ne l'ai pas reçu.

**SUBVENTION D.D.J.S.** : Un problème, certainement de courrier, a risqué de ne pas nous faire percevoir la subvention 2002. Heureusement, l'envoi d'une copie des dossiers a permis de régulariser la situation.

**POINT SUR LES ACTIVITES INTER-CLUB** : La sortie projetée dans le Doubs n'a pas été proposée et le pompage à Avriigny annulé.

**MATERIEL** : Le budget prévoyait l'achat de 400 mètres de cordes. Le Spéléo-Club de Chablis n'a pas souhaité recevoir sa dotation qui n'a donc pas été commandée. Par contre le C.D.S. a acquis un fût de 70 Kg de carbure. Le perforateur hors d'usage a été remplacé par un nouveau. Le mat d'escalade n'a pas été acheté.

**ACTIVITES DEPARTEMENTALES** : Le département compte toujours deux clubs et trois affiliés directs auprès de la Fédération. Le Spéléo-Club de Chablis n'a pas communiqué d'informations sur ses activités. L'Yonne-Spéléo nous a fait part de l'avancement de ses travaux de désobstruction dans le Gouffre des Ronces, le Gouffre des Tillots, le Gouffre de Paison et de la Source au Lard.

**REUNIONS** : Comme l'année dernière le Président a assisté à la réunion des Comités Départementaux organisé par le Conseil Général. Il en ressort, qu'hormis la subvention habituelle, nous ne pouvons guère profiter des actions proposées par le C.G. comme le prêt de véhicules loués pour se rendre à des compétitions ou le financement d'action de formation.

**GRANDE EXPEDITION** : Il est envisagé de faire une grande expédition, soit en France soit à l'étranger, dans les années futures. Le coût d'une telle entreprise étant très important pour un petit Comité Départemental comme le notre, il ne pourrait pas financer sa part sur le budget d'une année. Nous allons donc provisionner à partir de maintenant une somme annuelle pour cette réalisation.

Le Président  
Serge WILMO

## **CONCERNANT LE DON AUX OEUVRES.**

### **L'administration vient de formaliser le "reçu"**

Extrait d'un mail du 08/03/01 de : Orsola J <[la-rouille@ifrance.com](mailto:la-rouille@ifrance.com)>

-----Extrait de la Revue Fiduciaire-----

Selon l'arrêté du 25 octobre 2000 ( BO 5 B-1-01; Arrêté du 25 octobre 2000, JO du 01/12/2000, pp 19103 et 19104) les reçus doivent être conformes à un nouveau modèle défini par le dit arrêté.

**\* Obligation de délivrance d'un reçu**

Les reçus sont établis et délivrés par les organismes bénéficiaires des versements.

Le reçu publié par l'arrêté du 01/12/2000 n'est qu'un modèle. Il peut être aménagé .....

Toutes les mentions figurant sur ce modèle doivent cependant être reproduites sur le reçu établi par l'organisme bénéficiaire du versement.

**\* Format du reçu**

L'administration recommande le format 15x21 cm. Mais il peut être réduit ou augmenté, sans être inférieur à 10x21 cm, ni supérieur à 21x30,5 cm.

**\* Contenu du reçu (rubrique bénéficiaire des versements)**

Le reçu doit mentionner le nom ou la dénomination, l'adresse et l'objet, ainsi que la nature et la qualité de l'organisme ou de l'association.

- oeuvre ou organisme d'intérêt général;

- association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du... publié au Journal Officiel du....

- association culturelle.....

- association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du ....

L'objet de l'association doit être aussi explicite que possible lorsqu'il ne peut être directement déduit de sa désignation.

Cette indication doit notamment permettre à l'administration de vérifier les critères relatifs au caractère de l'association

(philanthropique, sportif, éducatif, scientifique...; CGI art 200-1.

**\* Contenu du reçu (rubrique "donateur")**

Le reçu doit mentionner le nom et l'adresse complète du donateur.

Seuls doivent être indiqués sur le reçu les montants des versements (don ou cotisations) ouvrant droit à réduction d'impôt.

Ces montants peuvent être indiqués en francs ou en euros. Pour les reçus relatifs aux versements de 2000 l'administration recommande toutefois d'indiquer ces montants en francs; pour les reçus correspondants aux versements de 2001, elle recommande de mentionner ces montants en euros (les déclarations des revenus 2001 devront être libellées en euros

Le montant du versement doit figurer en chiffres et en lettres; pour les reçus établis par informatique, l'indication en toutes lettres n'est pas exigée si la somme en chiffres est encadrée par des astérisques.

Le reçu doit être authentifié par une signature lisible du président ou du trésorier de l'association ou d'une personne habilitée à encaisser les versements. La signature peut être imprimée ou apposée à l'aide d'une griffe.

En cas d'établissement d'un reçu unique pour toute l'année, la date du paiement peut être remplacée par la formule <<cumul 2000>>, par exemple si plusieurs dons ont été effectués en 2000.

**\* Agrément des modèles de reçu**

Les associations qui souhaitent obtenir l'agrément de l'administration sur la présentation de leur reçu peuvent demander à l'administration fiscale

d'examiner la conformité des modèles de reçu. Adressé à la Direction des services fiscaux du siège de l'association, les demandes doivent être

accompagnées d'un courrier indiquant les caractéristiques de l'association et un modèle de reçu complété de toutes les mentions obligatoires.

Cet agrément en la forme ne préjuge pas de la déductibilité, pour les donateurs, des dons reçus par l'association; en outre, il n'autorise pas l'organisme à faire figurer sur son reçu un quelconque numéro d'autorisation ou une mention spécifique faisant état de cet agrément.

Les associations peuvent également consulter la Direction territoriale des impôts pour s'assurer qu'elles peuvent être considérées comme des organismes d'intérêt général répondant aux critères légaux (CGI art 200-1; doc adm. 5 B 3311-88)

## \*\* SANCTIONS

La délivrance de reçus irréguliers est sanctionnée par une amende égale à 25% des sommes qui y sont indûment portées

(CGI art 1768 quater; BO 13 N-2-98)

-----Fin d'Extrait de la Revue Fiduciaire-----

JO page19103

**Arrêté du 25 octobre 2000 relatif à la justification des dons effectués au profit d'œuvres ou d'organismes visés à l'article 200-1 et 4 du code général des impôts**

NOR: ECOL000165A

La secrétaire d'Etat au budget,  
Vu l'article 200-5 du code général des impôts,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Pour les dons effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, les pièces justificatives prévues au 5 de l'article 200, premier alinéa, du code général des impôts doivent être établies conformément au modèle annexé au présent arrêté.

Toutefois, les anciens reçus peuvent être utilisés à condition qu'ils comportent les mentions figurant dans ce modèle.

**Art. 2.** - L'arrêté du 15 mars 1989 relatif à la justification des dons effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, d'établissements d'enseignement supérieur ou artistique, publics ou privés à but non lucratif agréés, ou de candidats aux élections à la présidence de la République ou à l'Assemblée nationale est abrogé.

**Art. 3.** - Le directeur général des impôts est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 2000.

Pour la secrétaire d'Etat et par délégation :  
*Le directeur général des impôts,*  
F. VILLEROY DE GALHAU

JO page19104

## ANNEXE



## Reçu dons aux oeuvres

(Article 200-5 du Code Général des Impôts)

Numéro d'ordre du reçu

### Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Objet :

Cochez la case concernée (1) :

- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du ..... publié au Journal Officiel du .....
- Association culturelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du ..... délivrée par le préfet de .....
- Établissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du .....
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.
- Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du .....
- Établissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle

### Donateur

Nom :

Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

 francs

 euros

Somme en toutes lettres (en francs) .....

Somme en toutes lettres (en euros) .....

Date du paiement : .....

Mode de versement

- Numéraire       Chèque ou virement       Autres

Date et signature

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(Format minimum : 10 x 21 cm ; format maximum : 21 x 30,5 cm)

**Information de Patrick SOLOGNY du 08/04/2003**  
**SECOURS EN MILIEU SOUTERRAIN: LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION  
NATIONALE EST IMMINENTE!**

L'action menée par les membres du SSF auprès des élus (Députés et Sénateurs) et les discussions qui se sont poursuivies entre le bureau fédéral FFS et la DDSC (Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles) sont en train d'aboutir à la signature imminente d'une nouvelle convention nationale.

Deux réunions se sont tenues récemment, mercredi 2/04 au ministère de l'intérieur avec la participation d'une délégation parlementaire, et vendredi 4/04 à la DDSC.

La nouvelle convention nationale sur laquelle sont tombées d'accord les parties en présence : FFS (délégation bureau fédéral et SSF) et DDSC, est conforme aux différents points votés par la dernière AG fédérale.

Cette convention est globalement satisfaisante pour les spéléos, même si nous sommes en droit d'espérer (et d'exiger!) beaucoup plus dans le cadre de la loi de modernisation de la Sécurité Civile, qui devrait voir le jour dans les deux années à venir.

Les spéléos (FFS et sa commission secours SSF) sont reconnus et affirmés incontournables pour leur compétence exclusive en secours souterrain.

- Les missions du SSF sont plus clairement définies: prévention, prévision, formation et secours en milieu souterrain.
- Le préfet nomme un Conseiller Départemental (et des adjoints) par arrêté préfectoral, il leur délivre des cartes "officielles" de conseillers départementaux.
- Le terme Conseiller Technique Départemental est remplacé par: Conseiller Départemental du Préfet, pour éviter les confusions avec d'autres fonctions (fédés sportives, SDIS...)
- Le SSF élaborera un référentiel technique opérationnel d'intervention qui servira de cadre et de norme aux interventions.
- Un financement (national) est prévu.

A la notification de ce cadre national sera jointe une lettre d'accompagnement pour les préfets, avec les points forts suivants:

- Le Conseiller Départemental est prévenu au plus tôt, dès l'alerte ou même dès la suspicion de problème (familles inquiètes, retard, voiture en forêt.)
- Les retours d'expérience de la part des préfets vers la DDSC seront systématiques après un secours et le conseiller devra être associé à sa rédaction.
- Cette lettre demande également de vérifier les Plans de Secours Souterrain et de les réactualiser si nécessaire.
- L'intérêt, voire l'importance, de la réquisition et de sa confirmation écrite sera rappelé.
- La fédération validera annuellement les conseillers départementaux auprès des préfetures.
- Il y figurera aussi des précisions et les modalités de réquisition interdépartementales (par les préfets de zone).

Ce nouveau cadre réglementaire national, parce qu'il est contractualisé entre l'Etat et la FFS, parce qu'il rend caduque certaines appellations (la forme plus que le fond!), parce qu'il est constructif et non pas destructeur (cf: circulaire Sappin), devrait amener rapidement les préfets des départements "à risque spéléo" à réagir et à conclure de nouvelles conventions avec les SSF locaux.

A chacun d'entre nous de juger, en fonction de sa situation locale, s'il doit interpellier son préfet ou lui laisser l'initiative...

La convention nationale doit être considérée comme le cadre "A MINIMA" à partir duquel nous aurons, chacun dans notre département, à négocier une convention LA MEILLEURE POSSIBLE, adaptée à notre contexte local. L'Etat va se trouver, de fait, en situation de "demandeur" (*merci Mr Sappin!*), à nous d'en profiter pour exiger des financements.

En Côte d'Or, compte tenu du "stand-by" des négociations que nous avons engagées depuis 18 mois, nous attendons sans doute que la préfet prenne l'initiative, et nous ne signerons aucune convention qui ne soit accompagnée d'un document contractuel de financement conséquent et durable.

Il nous reste maintenant à démontrer le sérieux et la rigueur de fonctionnement de notre organisation; le CDP (*ex CTD*) est renforcé dans son rôle et sa légitimité; les sauveteurs figurant sur nos listes seront officialisées mais leur compétence technique remise en cause chaque année en fonction de leur participation aux entraînements et exercices imposés par la convention. Apprenons aussi à mieux "vendre" notre image et nos compétences, nous serons ainsi moins facilement critiquable et notre place de spécialiste sera légalement reconnue.

**Je vous tiendrai plus amplement informé...dès que j'en saurai plus.**

### **Explorations 2002 en Espagne (S.C.Dijon)**

Participants : D. Boibessot, D. Bruchon, S. Collomb-Gros, P. et S. Degouve, Ch. Durllet, D. Edo Teys (ACE Mataro), L. et M. Garnier, L. Guillot, B. et J. Lips, G. Marbach, J. Palissot, P. Perraut, G. Simonnot, O. Willefert.

#### **Réseau de la Gandara**

En 2001, nos recherches sur l'amont du réseau de la **Gandara** avaient été très décevantes. Du côté de la résurgence, à la cueva del Rio Chico, nous avons replongé le siphon 1 pour effectuer des escalades dans le réseau du puits Perdu. La aussi, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances même si le développement atteint désormais 3100 m. Du coup, nos efforts en 2002 se sont reportés sur des cavités explorées dans les années 80 par le STD Madrid. La solution fut finalement trouvée à la Torca la Sima située non loin de la résurgence. A Noël, sans grandes illusions, nous ré équipons le P155 d'entrée de cette splendide cavité explorée par le STD Madrid. Il fait un froid glacial dehors et malgré la taille imposante du gouffre, nous sentons aussitôt le courant d'air nous tomber sur les épaules. Ce dernier devait nous indiquer le chemin. Au point bas du gouffre (-255 m), une escalade facile suivie d'une courte désobstruction nous a conduits dans une grande fracture haute d'environ 40 m et dans laquelle s'étagent plusieurs conduits parallèles. La suite a été très rapide car durant ce court séjour, nous explorons près de 4 km de galeries essentiellement en direction de l'amont (profondeur : -355 m). En février, l'équipe s'est étoffée et les recherches s'orientent désormais vers l'aval qui se rapproche de la cueva del Rio Chico, l'exutoire du système. Par une galerie supérieure de petites dimensions nous parvenons dans un dédale de conduits imposants (20 x 20 m) et toujours très étagés. A l'extrémité de l'un d'eux et au prix d'une rocambolesque désobstruction, une seconde entrée est découverte. Dans le canyon principal, un puits de 48 m rejoint des galeries creusées dans des alternances de calcaires, de grès et de marnes. Celles-ci convergent vers une première rivière. L'aval a été suivi sur une centaine de mètres jusqu'à la confluence avec un second actif qui s'avère être le collecteur de la source de la Gandara (-372 m). Le développement topographié du réseau passe à 7800 m.

Nouvelle explo en avril-mai. En 10 jours, nous ajoutons encore 7 km et retombons de l'autre côté du S2 de la Gandara. La jonction reste à confirmer (env. 100 m en plongée) et devrait ajouter 3800 m au développement. En amont, nous découvrons plusieurs drains fossiles et actifs. Le plus intéressant est parcouru sur plus d'un kilomètre dans un canyon très argileux (rio Viscoso). Durant l'été, l'équipe est plus restreinte, mais 500 mètres de nouvelles galeries sont reconnus dans les zones d'entrée.

Les vacances de la Toussaint nous voient revenir plus motivés que jamais. Après une jonction réussie dans un autre réseau du massif (torca de La Canal et Torca de Rellanon), nous commençons par l'exploration d'un bel actif qui malheureusement butte, en amont, sur un siphon. Nous nous replions sur l'aval que nous parcourons sur plus de 600 m avant de jonctionner avec le rio Viscoso. Le surlendemain nous retournons dans ce dernier afin de poursuivre l'exploration en amont du terminus de Pâque. Nous progressons au rythme de la topo et ajoutons deux nouveaux kilomètres au prix d'une sortie de 17 heures. Cette fois, le réseau dépasse les 17,5 km (-375 m). Une dernière série d'explorations est conduite pour la

fin de l'année 2002. Cinq nouveaux kilomètres sont topographiés dont une branche qui se dirige vers les cavités du Fraile. Le réseau est loin d'être terminé surtout lorsque l'on sait que le collecteur principal n'a pas encore été exploré en raison de la présence d'autres siphons. (Dév. 22,5 km).

#### Torca de La Canal

Au cours d'un bivouac de 2 jours, nous avons essentiellement cherché à réaliser des jonctions avec les gouffres voisins, Bernallan et Rellanon (ou Rianon).

Dans le premier cas, nous sommes parvenus à forcer une étroiture au fond du méandre des Calamares. Derrière, nous avons atteint une petite rivière limitée en amont par des escalades et en aval par un siphon. En revanche, par un passage supérieur, nous avons pu progresser en direction du nord, vers Bernallan et Las Passadas. Un très net courant d'air parcourt ces nouvelles galeries mais là encore, ce sont des cheminées qui nous ont arrêtés.

Du côté de Rellanon, nous sommes retournés pour la seconde fois dans le labyrinthe à l'extrémité de la galerie de l'Art Brut. Plusieurs puits restaient à descendre. Dans l'un d'eux, nous avons réalisé la jonction avec le dernier puits de la torca de Rellanon (P.110 m). Grâce à cette connexion, le développement du réseau atteint 38 km pour un dénivelé total de 561 m.

Ces recherches ont été réalisées en étroite collaboration avec les spéléos du SECJA et de l'ACE Mataro avec qui nous échangeons les données topographiques..

*Information : Patrick Degouve  
S.C.Dijon et CAF Albertville*

### Liste des Brevetés Fédérés de la Région Bourgogne

NFFS	NOM	PRENOM	ADRESSE	C P	VILLE	ANNEE	OBSTE	REFSTAGE
B21-008-005	<b>BARTET</b>	Arnaud	19 B route de Dijon	21600	LONGVIC	97		03
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03-80-65-18-46		
B21-008-006	<b>BEAUCAIRE</b>	François	2, rue Jules Guesde	21600	LONGVIC	97		03
Initiateur Fédéral de Spéléologie						francois.beucaire@free.fr	03-80-66-19-28	
B21-005-135	<b>BONDON</b>	Nicolas	36 B, rue Charles Dumont	21000	DIJON	2002		07
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03-80-67-74-04		
B21-008-005	<b>BRESSOULALY</b>	Jérôme	20 RUE GEORGES BRASSENS	21000	DIJON	97		03
Initiateur Fédéral de Spéléologie								
B21-004-033	<b>CHAUX</b>	Eric	Pouilly sur Saône	21250	SEURRE	98		11
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03-80-21-12-67		
B21-005-057	<b>DURLET</b>	Christophe	2 bis RUE M. DADOLLE	21000	DIJON	87		04
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03.80.42.10.52		
B21-007-014	<b>GARNIER</b>	Laurent	67 RUE DE LA MALADIERE	21160	MARSANNAY LA COTE	81		01
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03.80.43.37.98		
B21-006-049	<b>GILLE</b>	Thierry	69 BOULEVARD JOFFRE R.D.C	21000	DIJON	95		09
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03.80.74.80.23		
B89-002-011	<b>GUILLO</b>	Alain	12 RUE CAMPENON	89700	TONNERRE	84		03
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03.86.55.27.81		
B71-003-020	<b>GUILLOT</b>	Ludovic	Sagy	71260	CRUZILLE	97		03
Initiateur Fédéral de Spéléologie						03-85-33-29-60		

B71-003-041	<b>JACROT</b>	Guy	6 RUE DU PRE FLEURI	71710	MONTCENIS	87	I09
Initiateur Fédéral de Spéléologie					03.85.55.70.03		
B21-005-007	<b>LAUREAU</b>	Pierre	3, rue Vercingétorix	21000	DIJON	82	I13
Initiateur Fédéral de Spéléologie					03-80-38-16-32		
B21-005-020	<b>LECAS</b>	Cédric	36, rue Gal Fauconnet	21000	DIJON	97	I09
Initiateur Fédéral de Spéléologie					03.80.72.00.62		
B21-004-014	<b>LUCZAK</b>	David	28, rue de Sonnaz - Bat 5	73000	CHAMBERY	98	I12
Initiateur Fédéral de Spéléologie			david.luczak@wanadoo.fr		04-79-71-04-82		
B21-008-004	<b>MAITREJEAN</b>	Patrick	36, rue des ateliers	21000	DIJON	97	I09
Initiateur Fédéral de Spéléologie			maitrejean.pk@free.fr		03-80-51-10-37		
NFFS	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>C P</b>	<b>VILLE</b>	<b>ANNEE</b>	<b>OBSTE REFSTAGE</b>
B71-004-009	<b>MEUNIER</b>	Guy	les rippes - Loisy	71470	MONTPONT EN BRESSE	95	I09
Initiateur Fédéral de Spéléologie			guy.meunier@wanadoo.fr		03-85-72-94-59		
B71-003-039	<b>PARCHARIDIS</b>	Hervé	31, rue de la Roche	38080	ST ALBAN DE ROCHE	83	I02
Initiateur Fédéral de Spéléologie					04.74.28.66.64		
B21-002-010	<b>RENARD</b>	Jean-Yves	3 bis, rue des Marmuzots	21000	DIJON	72	FU
Initiateur Fédéral de Spéléologie							
B71-004-031	<b>ROSSIGNOL</b>	Frédéric	RUE DU MONT	21190	VOLNAY	91	I01
Initiateur Fédéral de Spéléologie					03.80.21.62.69		
B58-003-002	<b>ROUVIDANT</b>	Robert	122 bis rue Melle BOURGEOIS	58000	NEVERS	91	I01
Initiateur Fédéral de Spéléologie			robert.rouvidant@wanadoo.fr		03-86-36-33-27		
B21-005-042	<b>SOLOGNY</b>	Patrick	22, rue Louis Curel	21300	CHENOVE	89	I07
Initiateur Fédéral de Spéléologie			patrik.sologny1@libertysurf.fr		03-80-51-49-18		
B21-005-008	<b>BARBIER</b>	Marc	12 RUE DES VIGNOTTES	21380	MESSIGNY ET VANTOUX	73	
Moniteur Fédéral de Spéléologie			Marc-barbier@libertysurf.fr		03.80.35.42.60		
B21-004-008	<b>BILLARD</b>	Philippe	Rte d'Ivry	21630	POMMARD	73	BE2
Moniteur Fédéral de Spéléologie					03.80.22.56.89		
B21-005-011	<b>JOVIGNOT</b>	François	1, rue Bossuet	21160	MARSANNAY LA COTE	92	M02
Moniteur Fédéral de Spéléologie			francois.jovignot@wanadoo.fr		03-80-52-83-97		
B21-007-012	<b>KINDT</b>	Pierre	6 BD THIERS	21000	DIJON	73	MO
Moniteur Fédéral de Spéléologie					03.80.39.78.35		
B21-005-032	<b>LE BIHAN</b>	Bernard	7, rue Corton	21000	DIJON	72	RE2
Moniteur Fédéral de Spéléologie			lebihan@dijon.inra.fr		03.80.51.40.04		
B21-005-030	<b>MICHEL</b>	Jacques	30, rue Clément Janin	21000	DIJON	74	FU3
Moniteur Fédéral de Spéléologie			jmichel@pasteur-cerba.com		03.80.63.81.63		
B21-005-015	<b>ROZIER</b>	Gérard	7 RUE DE BON VAUX	21370	PLOMBIERE LES DIJON	72	RE
Moniteur Fédéral de Spéléologie			Gérard.rozier@ac-dijon.fr		03.80.41.13.84		
B71-004-017	<b>LATAPIE</b>	Marc	25, Impasse des Bouleaux	71500	LOUHANS	91	M03
Moniteur en cycle instructeur			marc.sabine.latapie@wanadoo.fr		03-85-76-08-95		